



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## Un budget qui mise uniquement sur les baisses d'impôt aux dépens de notre capacité d'action collective

**Québec, le jeudi 24 mai 2007** – Le budget, dévoilé aujourd'hui par le gouvernement du Québec, mise avant tout sur les baisses d'impôt et sur des mesures fiscales favorisant l'entreprise privée. Avec l'augmentation des transferts fédéraux, nous espérons plus de moyens pour que les collectivités locales et les citoyens puissent prendre en main le développement économique, social et culturel de leur milieu.

Soulignons en premier lieu que le budget maintient les mesures annoncées dans le budget présenté en février dernier pour le développement des régions du Québec. Le Fonds de développement régional, sous l'autorité des conférences régionales des élus (CRE), sera majoré rendant ainsi disponibles, pour l'année 2007-2008, 55 millions de dollars. Le gouvernement prévoit également un investissement de 90 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour l'amélioration de l'entrepreneuriat par l'action des centres locaux de développement (CLD). Soixante millions de cette somme seront destinés au soutien de projets de démarrage d'entreprises et 30 millions de dollars à la préparation de projets. « Nous nous réjouissons de la disponibilité de ces fonds et nous souhaitons vivement qu'une part importante de ces ressources soit utilisée afin de favoriser le développement et l'expansion des entreprises d'économie sociale dans toutes les régions du Québec », souligne Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

Le budget prévoit un investissement de 120 millions de dollars pour la construction de 2 000 logements sociaux d'ici deux ans. Selon une coalition formée des réseaux dédiés au développement du logement communautaire, regroupant la Confédération québécoise des coopératives d'habitation du Québec, la Fédération des OSBL en habitation, l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le Chantier de l'économie sociale appuyée par un large éventail d'acteurs, dont l'Union des municipalités du Québec (UMQ) la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Association des CLD du Québec ainsi que la FTQ et la CSN, il faudrait réaliser 20 000 logements communautaires au cours des cinq prochaines années notamment pour les familles et les personnes âgées.

Au cours de la dernière campagne électorale, le gouvernement libéral s'était engagé à créer 20 000 nouvelles places en services de garde pour les enfants d'âge préscolaire. Aucune mesure spécifique à cet égard ne figure dans le plan budgétaire. Selon les propos recueillis auprès des représentants du gouvernement, il semble que le ministère doive d'abord identifier les besoins. Pourtant, dans la plupart des régions du Québec, il y a toujours des listes d'attente. Que faut-il de plus pour donner le feu vert à la création de nouvelles places?

« Pour rendre notre économie plus concurrentielle, tel que la ministre des Finances le souhaite, il faut d'abord s'appuyer sur une vision de développement durable. Nous croyons qu'il aurait été préférable d'inclure dans ce budget des mesures en faveur d'une plus grande équité et d'une solidarité pour toute la société québécoise. Malheureusement, la facture générale de ce budget d'abord axé sur des baisses d'impôt qui profiteront aux plus nantis de la classe moyenne ne satisfait pas nos attentes», a conclu Nancy Neamtan. Afin de favoriser l'emploi et le développement économique, le gouvernement se centre d'abord et avant tout sur des mesures classiques telles que la diminution de la taxe sur le capital, la bonification des déductions pour amortissement.

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome ayant comme principaux mandats la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) oeuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local en milieu rural et urbain.

-30-

Pour information : Élise Desjardins 514 899-9916, poste 226 ou 514 795-8444 (cellulaire)  
directrice des communications  
Chantier de l'économie sociale